

AR PREFECTURE

016-211601687-20150130-20150109D-DE  
Regu le 02/02/2015

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

L'an deux mil quinze

Le 30 janvier à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie; sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 26 janvier 2015

**PRESENTS :** MMES BOULAI – COUTEAU – MOUNIER –  
PÉNIGAUD

MM. SAVIN – BOIREAU – BOISSIER DESCOMBES – BOIVENT –  
CABROLIÉ – ESTIENNE – FAURE – SUTRE

**EXCUSES :** MME GAILHOUSTET – MM BARRAL – DESCLIDES

**POUVOIRS :**

MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M. BOISSIER DESCOMBES

M. BARRAL a donné pouvoir à M. SAVIN

M. DESCLIDES a donné pouvoir à M. SUTRE

M. BOIREAU a été nommé secrétaire.

**2015-01-09 D**

**OBJET : Demande de DETR pour l'aménagement du bourg**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il était prévu des travaux d'aménagement de la Route Départementale n°11 dans le bourg pour un montant estimé à ce jour à 78 950,00 € HT mais que faute d'aides de l'Etat et du Conseil Général ces travaux ont dû être reportés en 2015.

Monsieur le Maire rappelle le plan de financement escompté :

- 12 000 € du Conseil Général (Produit procuré par les amendes de police relatives à la circulation routière) à hauteur de 30% de 40 000 € HT,
- 27 632,50 € de l'Etat (DETR) à hauteur de 35% des travaux HT,
- 20 000 € de la Région (FRIL),
- 10 000 € de la Réserve Parlementaire.

Monsieur le Maire propose de solliciter de nouveau l'Etat au titre de la DETR.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne mandat, à l'unanimité, à Monsieur le Maire pour présenter une demande de DETR au titre ces travaux d'aménagement.

Fait à Jauldes, le 2 février 2015

**Le Maire**  
**Eric SAVIN**

